

Procès-verbal
de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle tenue le
12 février 2026 à 18 h 00.

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE PRIMAIRE DE LA PASSERELLE

Le 12 février 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la
Passerelle tenue le 12 février 2026 à 18 h 00 à l'école de la Passerelle au 410,
1^{re} Avenue, Val-des-Sources, Québec, J1T 1Z2.

Sont présents :

Madame
Christine Côté

Parents
Dominic Manseau
Marie-Soleil Nadeau
Arianne Pomerleau
Caroline Beaudin
Caroline Petit (substitut)

Enseignantes / Membres du personnel
Mélanie Leroux
Geneviève Larivée
Karine Lecomte
Marylène Bernier

Membre communauté
Karine Larrivée

Messieurs
Vincent Pilotto Directeur

Sont absents :
Amélie Gareau

- 1. MOT DE BIENVENU ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES.**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LA PRÉSIDENTE À 18 H 00 ET VÉRIFICATION DU QUORUM.**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
À la suite de la lecture de l'ordre du jour, madame Karine Lecomte propose d'adopter celui-ci tel quel.

CE-25/26-24	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
--------------------	-----------------------------

Procès-verbal
de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle tenue le
12 février 2026 à 18 h 00.

**4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE
EXTRAORDINAIRE DU 22 janvier 2026**

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, madame Geneviève Larivée propose
d'adopter celui-ci tel quel.

CE-25/26-25	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
--------------------	-----------------------------

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune

Point en approbation

7. CODE DE VIE

Monsieur Vincent Pilotto le code de vie de l'école.
Caroline Beaudin propose d'approuver le code de vie.

CE-25/26-26	APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
--------------------	-------------------------------

Point en adoption

Aucun

Points d'information

8. CRITIÈRES DE SÉLECTION POUR LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Consultation annuelle pour les critères de sélection pour la direction d'établissement.
Les mêmes critères que les dernières années sont reconduits.

9. ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Consultation annuelle pour l'acte d'établissement. Il demeure inchangé,
l'établissement de l'école la Passerelle est dédié à 100% au service d'enseignement
du préscolaire à la 6^e année du primaire.

10. BIENS ET SERVICES

Consultation annuelle pour la collecte de besoins. Présentation du document et de la
démarche. Le CÉ est invité à analyser les demandes des dernières années. Le
document sera présenté en conseil d'école et une consultation se fera par cycle. Le
document final sera validé au prochain CÉ et soumis aux ressources matérielles par la
suite. Vincent rencontrera également Alexis Dion du CSS la semaine prochaine pour
certains suivis à cet effet.

Procès-verbal

de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de la Passerelle tenue le 12 février 2026 à 18 h 00.

11. PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Christine Côté nous fait part des activités prévues par l'OPP. Le message sera fait à l'équipe école dans l'info hebdo.

12. PAROLE AUX MEMBRES

- Direction – Suivis des différents projets (Décembre – Janvier)
Vincent partage l'avancement du projet de la cour d'école. Il nous informe également d'une situation qui implique les élèves du 3^e cycle et l'intervention faite par l'équipe d'encadrement, les enseignants et la direction. Certaines interventions sont également nécessaires auprès de certains parents.
- Présidence
- Représentant du comité de parent
- Parents
- Enseignants
- Membre du personnel de soutien

13. CORRESPONDANCE REÇUE

14. AFFAIRES NOUVELLES

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Madame Marylène Bernier propose la levée de l'assemblée.

CE-25/26-27 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente

La direction